

A man wearing a hat, a vest, and waders is sitting on a rock by a waterfall, holding a fishing rod. The background is a dense forest with a waterfall in the foreground. The text 'pays bête' is overlaid on the image in a white, stylized font.

pays

bête

Hautes Terres d'Occ

Cœur d'Occitanie

24 circuits pour tous

Hautes Terres d'Oc

Cœur d'Occitanie

La quiétude d'un grand espace de montagne

Un territoire préservé

Ce territoire des Hautes Terres d'Oc, situé au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, s'étend du massif du Sidobre aux Monts de Lacaune en passant par la Vallée du Thoré, la Montagne Noire dans le Tarn et traverse les plateaux du Somail, de l'Espinouse pour arriver au massif du Caroux dans l'Hérault.

Des milieux variés

Les lacs de Laouzas, de La Raviège, des Saints-Peyres, d'Albine, de Vésoules, les rivières de l'Agout, du Gijou, du Dourdou, du Vernoubre, de la Vèbre, du Viau, de l'Arn, de la Mare et du Thoré, leurs innombrables affluents sur des centaines de kilomètres font de cette région une destination rêvée pour les pêcheurs. Sportifs ou amateurs, chacun trouvera son bonheur.

Montagneux, préservé de la pollution des villes, ce vaste territoire offre un grand réseau de rivières de 1^{ère} catégorie piscicole. Les milieux sont en effet propices à l'accueil des populations de salmonidés. L'espèce de référence et la plus pêchée est la truite fario. Elle est accompagnée de plusieurs autres espèces. Citons le vairon, le goujon... On y trouve également des petits poissons, plus discrets : la loche franche, la lamproie de Planer, ... indicateurs de la bonne qualité des eaux.

Laissez-vous gagner par le charme de cet espace plutôt secret...



La quiétude d'un grand espace de montagne.....	2
Sommaire.....	3
La carte.....	4 > 5
Les principales espèces.....	6 > 9
Une espèce invasive.....	9
Les espèces protégées.....	10
Les tourbières, un milieu à protéger.....	11
La réglementation.....	12 > 14
Les techniques de pêche.....	15
L'Agout	16
Au sommet de l'Espinouse 🌿 Circuit N° 1.....	17
Les berges fleuries 🌿 Circuit N° 2.....	18
Les berges sauvages 🌿 Circuit N° 3.....	18
Au fil de l'Agout 🌿 Circuit N° 4.....	19
Le lac de la Raviège 🌿 Circuit N° 5.....	20
Le lac de la Raviège 🌿 Circuit N° 6.....	21
Le lac du Lézert 🌿 Circuit N° 7.....	22
Les Salvages à Burlats 🌿 Circuit N° 8.....	23
Le lac de Cambesse 🌿 Circuit N° 9.....	24
Le lac de la Maison du Sidobre 🌿 Circuit N° 10.....	25
Le parcours Pitchouns à La Catalanié 🌿 Circuit N° 11.....	26
Du Camboussel à Saint-Agnan 🌿 Circuit N° 12.....	27
Le parcours de Couade 🌿 Circuit N° 13.....	28
Le Gijou	29
La vallée du Gijou 🏹 Circuit N° 14.....	30
Les chaussées du Berlou 🌿 Circuit N° 15.....	31
En forêt domaniale	
de Lacaune-les-Bains 🏹 Circuit N° 16.....	32
Le Viau	
Entre lac et château 🏹 Circuit N° 17.....	33
La Vèbre	
Méandres en aval de Murat-sur-Vèbre 🏹 Circuit N° 18.....	34
Le lac du Laouzas de nuit 🏹 Circuit N° 19.....	35
Le Dourdou, l'Arn	36
Le lac des Saints-Peyres 🏹 Circuit N° 20.....	37
La Mare	38
Le tournant de la croix de pierre 🏹 Circuit N° 21.....	38
Le Thoré	39
Les terrasses du Baous 🏹 Circuit N° 22.....	40
Le lac d'Albine 🌿 Circuit N° 23.....	41
Parcours le long de la rivière Thoré 🏹 Circuit N° 24.....	42
Les coups de cœur de nos spécialistes	43 > 44
Soyez prudents !.....	45
Contacts.....	46
Recommandations nature.....	47

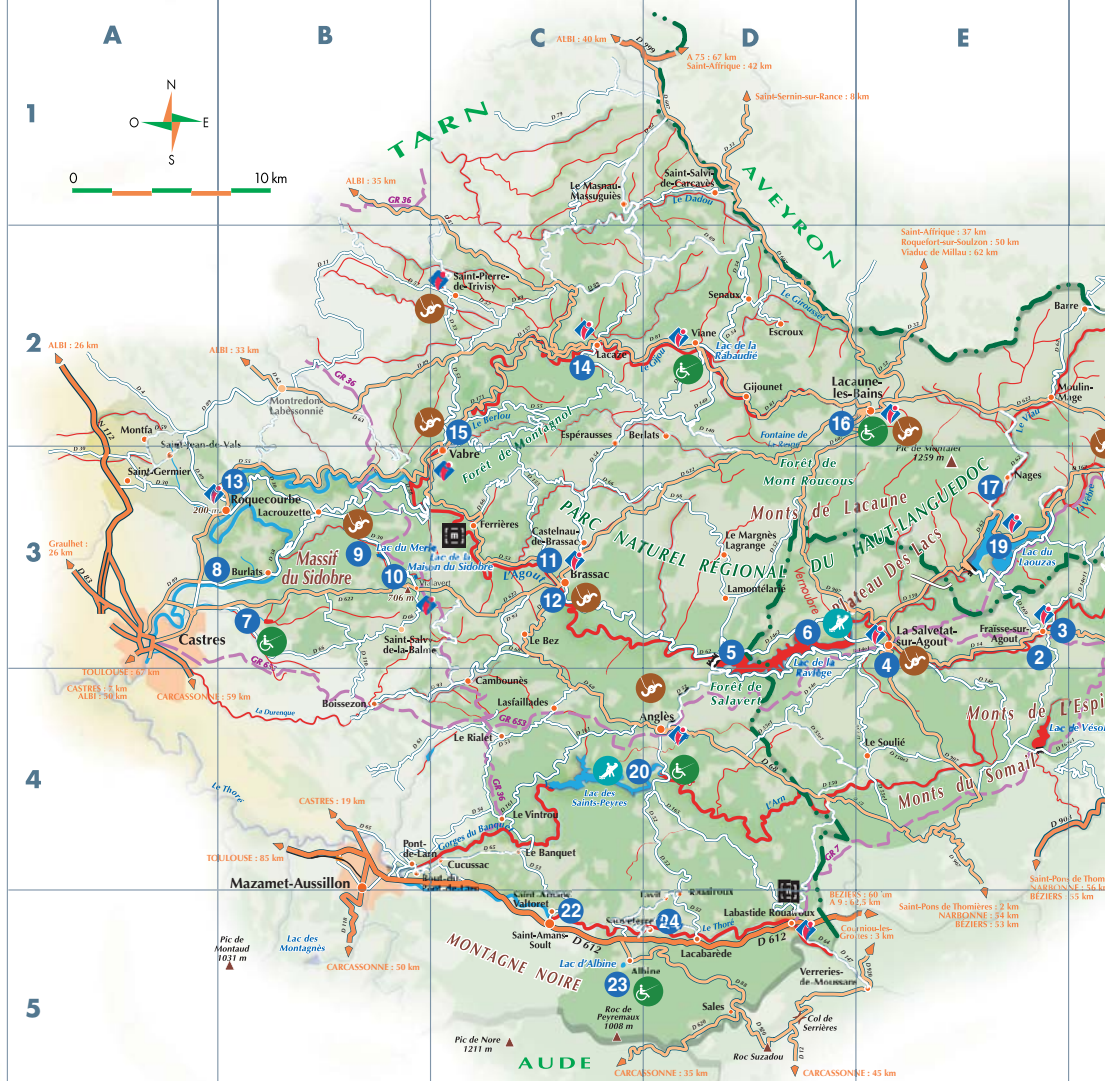
🏹 Circuit sportif - 🌿 Circuit accessible aux enfants



Hautes Terres d'Oc

Cœur d'Occitanie

Les 24 circuits





Béziers : 4 km

Montpellier : 83 km

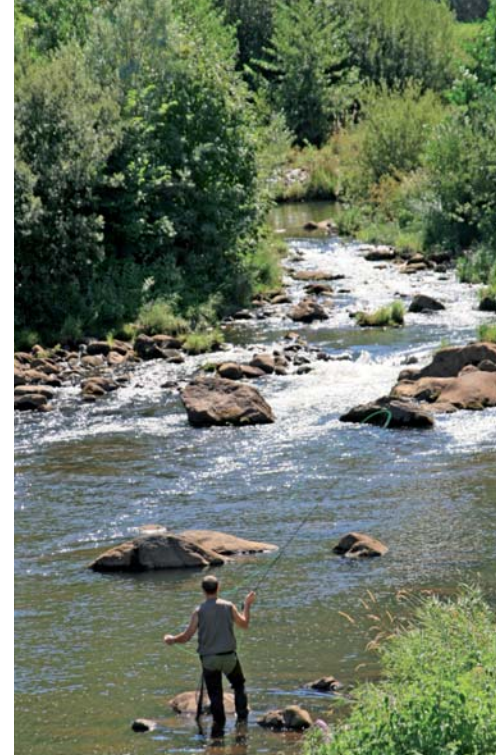


légende de la carte

- | | | | |
|--|--|--|---|
| | Ponton pêche pour personnes à mobilité réduite | | Cours d'eau et plan d'eau de 1 ^{ère} catégorie piscicole |
| | Fourniture d'appâts | | Cours d'eau et plan d'eau de 2 ^{ème} catégorie piscicole |
| | Rampe de mise à l'eau | | Bureaux d'Information Touristique |
| | 15 Parcours de pêche | | Musée de France |

légende des circuits

- | | | | | | |
|--|--------------------------------|--|---------|--|--|
| | Circuit accessible aux enfants | | Echelle | | Barrage hydroélectrique |
| | Circuit sportif | | Village | | Cours d'eau 1 ^{ère} catégorie piscicole |
| | Pêche à la carpe de nuit | | Hameau | | Cours d'eau 2 ^{ème} catégorie piscicole |
| | Vente par internet | | Parking | | Route |
| | Localisation sur la carte | | Pont | | Sens du courant |
| | | | Barrage | | |



Les principales espèces

Les efforts de tous ont contribué à préserver un patrimoine naturel riche

Ces quelques pictogrammes vous aideront à la lecture de ces pages :



Espèces autochtones naturellement présentes



Espèces introduites par l'homme



Espèces protégées à préserver !



Les salmonidés

La truite fario (*Salmo trutta*)

Elle mange des insectes, larves, vers, mollusques et petits poissons. Elle chasse à l'affût, capturant les proies qui passent à sa portée en pleine eau ou en surface.

Elle se reproduit de mi-novembre à mi-décembre. La femelle pondra 1 000 à 4 000 œufs sur un fond caillouteux dans lequel elle aura aménagé un nid.

Elle aime les eaux vives, fraîches et bien oxygénées, de préférence les rivières et les torrents.

Pêche soumise à ouverture et fermeture.



Un corps fuselé, élancé, une grosse tête, de petites écailles • 30 cm en moyenne • 300 à 500 g • Une petite nageoire entre la dorsale et la caudale, caractère de la famille des salmonidés.

La truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)

Commune dans le sous-continent nord-américain, son introduction dans les biotopes européens a un impact défavorable sur la faune aquatique. Elle entre en concurrence avec la truite fario sur les mêmes niches écologiques.

Avec des habitudes alimentaires peu sélectives et une meilleure résistance aux eaux de moins bonne qualité, elle est mieux armée que les espèces autochtones pour faire face à la dégradation qualitative des rivières.

Ce poisson, très combatif, est recherché par les pêcheurs sportifs. Pêche soumise à ouverture et fermeture.



Sur certains circuits des associations de pêche déversent des truites arc-en-ciel car elle est appréciée par tous les pêcheurs.

Les carnassiers

Le sandre (*Sander lucioperca*)

Poisson carnassier introduit dans les années 1970 qui vit en eau calme, dans les grands cours d'eau ou les plans d'eau. Solitaire ou en bancs, il chasse à découvert. Le sandre est un expert de la vision dans la pénombre. Son alimentation est composée de poissons et petits animaux aquatiques. Mode de pêche : au vif, au poisson mort, au leurre, au gros ver de terre. Pêche soumise à ouverture et fermeture.

Taille légale de capture : 50 cm.

Intérêt des captures : sportivité de cette pêche et excellente qualité de sa chair.



Poisson pouvant atteindre 1 m de long et 10 kg • Deux grandes nageoires dorsales.

Le brochet (*Esox lucius*)

Poisson carnassier au physique de prédateur. Il aime les rives riches en végétation, reste souvent immobile, à l'affût d'une proie. Le brocheton déniché les larves et les petits animaux aquatiques nécessaires à sa croissance. Adulte, le brochet concentre sa prédation sur les poissons blancs.

Mode de pêche : au vif, au leurre artificiel, ligne flottante, plombée ou lancer.

Pêche soumise à ouverture et à fermeture. Taille légale de capture : 60 cm.

Intérêt des captures : sportivité de cette pêche et bonne qualité de la chair.

La perche (*Perca fluviatilis*)

Espèce eurasiennne, fréquente dans l'hémisphère nord, autochtone dans le nord de la France, elle s'est implantée dans le sud et l'ouest en utilisant les canaux.



Elle fréquente les eaux à courant modéré et les eaux stagnantes. Les fonds offrant des abris tels que des souches ou rochers, lui conviennent parfaitement, non sans oublier quelques herbiers.

La perche se nourrit de vers, de crustacés, de larves d'insectes mais c'est aussi un prédateur. Son activité alimentaire est plutôt diurne avec une pointe d'appétit à l'aube et au crépuscule.

C'est généralement l'été que cette activité alimentaire est la plus élevée. Jeune, la perche chasse en groupe, cachée dans les plantes aquatiques.

La ponte intervient au printemps dans des eaux fraîches.

En été, on la trouve près du bord, dans des herbiers ou dissimulée près de bois immergés.

L'hiver, cherchez-la plutôt dans les grandes profondeurs.

Beau poisson très coloré, zébré de bandes noires • Deux grosses nageoires dorsales • Taille moyenne : entre 25 et 30 cm pour 300 g à 1 kg.



Gros poisson au physique de prédateur • Le corps marbré de jaune • Une grosse tête et une dentition redoutable • Jusqu'à 1,47 m de long pour 30 kg.

Les principales espèces

Les cyprinidés

La carpe

(*Cyprinus carpio*)



On la trouve dans les eaux tranquilles et chaudes des rivières et des lacs. Elle affectionne les zones encombrées et les proximités de fosses. Elle est active au crépuscule et la nuit. Son activité alimentaire est au plus bas entre décembre et février. Elle se nourrit de mollusques, moules anodontes, larves d'insectes, vers, crustacés, végétaux. C'est un poisson fouilleur des fonds. La femelle pond de juin à juillet plusieurs milliers d'œufs adhésifs parmi les plantes aquatiques. Sa pêche est reconnue pour la puissance qu'elle développe au bout de la ligne. La pêche à la carpe de nuit se pratique sur des parcours spécifiques.

Gros poisson, jusqu'à 40 kg • Une longue nageoire dorsale • Mâchoire supérieure garnie de barbillons • Bouche protactile.

Le gardon

(*Rutilus rutilus*)



Indigène, il est pratiquement présent dans toute la France dans les eaux tièdes, peu courantes ou stagnantes.

Il vit en bancs constitués de nombreux poissons à la fois pour se protéger et pour la recherche d'alimentation. C'est une espèce très prolifique.

Le gardon est omnivore mais surtout herbivore. Il se nourrit sur le fond ou entre deux eaux de végétaux et de petits animaux : invertébrés, escargots, larves d'insectes...

Le gardon devient adulte à partir de 2 ou 3 ans.

La reproduction s'effectue au printemps (mai et juin). Pendant cette période, les mâles sont couverts de boutons blancs appelés «boutons de noces». Les œufs pondus à faible profondeur sont accolés aux végétaux aquatiques et mesure 1 à 1,5 mm de diamètre. La femelle pond de 20 000 à 30 000 œufs. Tous les gardons d'un même plan d'eau se reproduisent en même temps.

Les petits gardons sont excellents en friture (moins de 10 cm). Remettre à l'eau tous les gardons de belle taille qui peuvent avoir un goût de vase, de terre...

Corps fusiforme assez élancé avec un dos légèrement bombé
• La taille courante est de 10 à 15 cm. Les gros gardons atteignent 1 kg (40 cm) • Couleur argentée, la nageoire caudale et dorsale grises, les autres nageoires jaune orangé, yeux rouges.

Le vairon

(*Phoxinus phoxinus*)

Le vairon aime la compagnie, il vit en bancs parfois très denses dans le cours supérieur des rivières.

Il se tient près du fond, dans les zones

courantes et peu profondes. C'est un mets de choix pour la truite !

Il mange des petits crustacés, larves d'insectes, mais parfois aussi quelques végétaux. En été, il gobe les petits insectes qui se posent sur l'eau.

Il se reproduit de mai à juillet. Pendant cette période, le mâle porte des boutons de noce et sa coloration est plus vive : son ventre se colore de rouge et ses ouïes sont rosées. Les femelles pondent 200 à 1000 œufs qui adhèrent aux pierres et aux graviers. Il vivra 5 à 7 ans en moyenne.

Le cours supérieur des rivières où l'eau est claire et oxygénée lui convient particulièrement.



Un corps long, effilé • De 8 à 9 cm et de 3 à 10 g • Une tête conique • De petites écailles • Un dos vert foncé, des tâches brunes sur les flancs.

Le goujon

(*Gobio gobio*)

Il se nourrit d'invertébrés aquatiques (vers, petits mollusques, larves d'insectes). Il fouille et repère ses proies au fond du cours d'eau grâce à ses barbillons très sensibles.

La reproduction a lieu de mai à juin, dans les endroits où le courant est fort. La femelle pond 1 000 à 3 000 œufs sur le gravier et la végétation aquatique où les œufs adhèrent. Le développement se fait en 2 ou 3 semaines, suivant la température. Ce n'est que vers 2 ou 3 ans qu'ils pourront avoir des petits à leur tour.



Un corps allongé, presque rond • 10 à 15 cm • 20 à 30 g • Au coin de sa bouche, deux petites moustaches : les barbillons • Des taches noires sur les nageoires.

Une espèce invasive

L'écrevisse de Californie

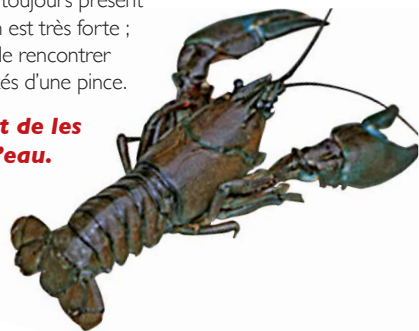
ou signal
(*Pacifastacus leniusculus*)

Introduite en France dans les années 1970, elle peut atteindre de grandes tailles, jusqu'à 15 cm pour un poids de 150 g. De coloration brune en général, le dessous des pinces est de couleur rouge vif et le dessous du corps est bleuté chez les spécimens les plus gros.

On la reconnaît par une tâche blanche à la jointure de ses pinces. Cette espèce importée colonise les cours d'eau au détriment des espèces autochtones en voie de disparition et protégées.

Elle est peu active en période froide et redevient active au printemps. Présentant un comportement nocturne, son régime alimentaire varié se compose principalement de petits invertébrés, de têtards, de grenouilles. Les plus gros sujets sont prédateurs d'amphibiens et de poissons de taille plus importante. Le cannibalisme est toujours présent et la compétition est très forte ; il n'est pas rare de rencontrer des sujets amputés d'une pince.

Il est interdit de les remettre à l'eau.



Les espèces protégées

Rares et menacées, contribuez à leur préservation !

L'écrevisse à pattes blanches

(*Austropotamobius pallipes*)



Cette espèce se rencontre dans les cours d'eau clairs. Sa répartition dépend de la température des eaux et de la force du courant. Les mues se trouvent dans les eaux à une température supérieure à 10°C.

Les adultes sont visibles de juin à septembre, l'activité est réduite en hiver. Octobre est la période de reproduction. Les œufs, entre 40 et 150, sont incubés durant 6 à 9 mois.

La nourriture est constituée pour les écrevisses les plus jeunes par de petits invertébrés, les adultes consomment quant à eux des végétaux terrestres ou aquatiques. Le cannibalisme des adultes sur les jeunes maintient le niveau des populations.

Les écrevisses invasives introduites dans son milieu ont apporté une maladie : l'aphanomycosis. La pollution et la dégradation des habitats sont probablement aussi une cause de la baisse des effectifs.

La pêche des écrevisses à pattes blanches est interdite.

A maturité : 5 cm de long et jusqu'à 12 cm • 30 à 90 g

La moule perlière

(*Margaritifera margaritifera*)

La moule perlière, un patrimoine naturel remarquable



Évitez de marcher dans l'eau pour la préserver !

Margaritifera margaritifera : « celle qui porte des perles », une sur 100 000, pas plus..., est une moule d'eau douce très rare et menacée. Son cycle biologique est très particulier et l'eau où elle vit doit être d'une grande pureté. Pour vivre et se reproduire, elle a besoin d'eaux acides, peu minéralisées et où les nitrates et les phosphates sont 5 à 6 fois moins concentrés que dans la plupart des eaux minérales commercialisées ! Quant aux larves, pour devenir adultes, elles doivent se fixer temporairement sur les branchies de truites fario.

Les fonds et sédiments sableux ou caillouteux, où elles séjournent ensuite, doivent être propres et non colmatés. La moule peut vivre plus de 100 ans ; ses exigences et cette longévité en font un des meilleurs indicateurs de la qualité des eaux.

Dans l'Agout, les dernières moules centenaires sont en train de disparaître. Sur l'Arn, en amont du barrage des Saints-Peyres, on en trouve une belle population, la dernière de France qui continue à se reproduire !

Mollusque bivalve • 5 à 15 cm de long • Le sommet décortiqué, brune puis noire à l'âge adulte • Chaque individu filtre environ 50 litres d'eau par jour et permet donc une forte diminution de la turbidité.

Les tourbières

un milieu à protéger

Appelées aussi sagnes (sanha en occitan), on les trouve essentiellement de Lacaune à Anglès et dans l'Espinouse.

Une tourbière, par définition, est une zone humide, colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe. Ces écosystèmes se caractérisent en premier lieu par un sol saturé en permanence d'une eau stagnante ou très peu mobile, privant de l'oxygène nécessaire à leur métabolisme les micro-organismes (bactéries et champignons) responsables de la décomposition et du recyclage de la matière organique. Dans ces conditions, la litière végétale ne se minéralise que très lentement et très partiellement. Elle s'accumule alors, progressivement, formant un dépôt de matière organique mal ou non décomposée : **la tourbe**.

Valeur biologique et écologique

Les tourbières constituent des écosystèmes uniques. Les facteurs écologiques souvent très marqués (forte humidité permanente, températures souvent basses, acidité et pauvreté des eaux parfois extrêmes,...) font des tourbières des milieux que l'on ne rencontre dans nul autre écosystème. Beaucoup d'espèces vivant en tourbières, animales ou végétales, sont aujourd'hui très rares et/ou menacées à l'échelle de la France ou de l'Europe ; certaines sont endémiques. **Les tourbières sont ainsi de véritables conservatoires biologiques.**

Les conditions écologiques souvent très contraignantes qui y règnent ont nécessité de la part des organismes qui y vivent, le développement d'adaptations tout à fait remarquables. Certaines espèces, comme les **droseras**, sont ainsi devenues carnivores pour pallier la pauvreté du milieu en éléments azotés. Les sphaignes, quant à elles, sont capables, grâce à de grandes cellules creuses (hyalocystes), de stocker jusqu'à trente fois leur propre poids en eau. Et l'on a récemment découvert que le lézard vivipare possède une substance « antigel » dans le sang lui permettant de résister aux fréquentes gelées dans les tourbières...

Témoin des temps anciens

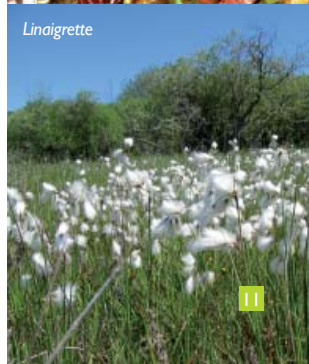
Les tourbières sont aussi d'excellents milieux conservateurs. L'étude des pollens (palynologie) conservés dans la tourbe a permis, par exemple, de reconstituer le paléoclimat et le paysage végétal des tourbières depuis près de 12 000 ans !

Valeur fonctionnelle

En plus de leur intérêt patrimonial, les tourbières possèdent une valeur écologique fonctionnelle. Elles assurent, en effet, une multitude de fonctions au sein de la biosphère, en participant notamment à la purification de l'air et de l'eau, au stockage du carbone ou à la régulation des conditions climatiques locales. Elles contribuent à réduire les périodes de sécheresse et d'échauffement. Elles ont une grande capacité de stockage de l'eau et participent aussi à la régulation des débits des eaux superficielles et au réchauffement des nappes phréatiques.



Linaigrette



Cours d'eau et plans d'eau classés en 1^{ère} catégorie piscicole

Il s'agit de la plupart de nos cours d'eau. Dans les cours d'eau et les plans d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole, la pêche s'effectue à l'aide d'une seule ligne montée sur canne munie de 2 hameçons au plus ou de 3 mouches artificielles au plus, de 6 balances à écrevisses dont le diamètre ne peut excéder 30 cm et la maille ne peut être inférieure à 10 mm. Pour certains plans d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole, il est autorisé de pêcher à 2 lignes, comme cité dans l'arrêté permanent de l'année en cours (les retenues de Ponviel, Luzières et Record).

Cours d'eau et plans d'eau classés en 2^{ème} catégorie piscicole

La pêche est autorisée du 1^{er} janvier au 31 décembre. Elle s'effectue à l'aide de 4 lignes maximum par pêcheur munies chacune de 2 hameçons au plus ou de 3 mouches artificielles au plus, de la vermée, de 6 balances à écrevisses dont le diamètre ne peut excéder 30 cm et la maille ne peut être inférieure à 10 mm, d'une carafe à vairons de 2 litres maximum.

Toutefois, par arrêté préfectoral, la capture des espèces suivantes n'est autorisée que pendant les périodes indiquées dans le tableau page 13.

Réglementation

Réglementation sur les plans d'eau

Plan d'eau	Navigation autorisée			Rampe de mise à l'eau	Nombre de mises à l'eau	Poissons dominants
Le Laouzas	Rame	Electrique	Thermique	✓	1	Perche, carpe
La Raviège	Rame	Electrique	Thermique	✓	2	Truite, perche
Les Saints-Peyres	Rame	Electrique	Thermique	✓	1	Sandre, brochet

Réglementation spécifique grands lacs Lac de la Raviège

	Salmonidés (Truite Arc-en-Ciel et Fario)	Carnassiers
Date d'ouverture	2 ^{ème} Samedi de Mars	2 ^{ème} Samedi de Mars
Date de fermeture	3 ^{ème} Dimanche de Septembre Passé cette date tout salmonidé devra être remis à l'eau immédiatement	1 ^{er} Dimanche de Novembre
Mailles	20 cm	Brochet : 50 cm - Sandre : 40 cm Black Bass : 30 cm
Nombre de Captures	10	Pas de quotas
Limite aval	Barrage EDF (zone technique interdite à la pêche)	
Limite Amont	Pont de Calas	
Nombre de Cannes possibles	4 cannes	
Asticots	Pêche possible / amorçage interdit	
Carrelet	Interdit	
Pêche à la traîne	Interdite	

En cas de silence de la «réglementation Grands Lacs», la réglementation de 1^{ère} catégorie piscicole de l'Hérault s'applique. Les informations contenues dans ce tableau sont valables pour l'année 2018. À partir de 2019, se référer aux arrêtés préfectoraux et aux guides piscicoles de l'année du Tarn et de l'Hérault.

Quand peut-on pêcher ?

La pêche ne peut s'exercer plus d'une ½ heure avant le lever du soleil, ni plus d'une ½ heure après son coucher. (Heures légales sur le calendrier de la Poste). Remarque : si un cours d'eau délimite deux départements, c'est la réglementation la plus favorable au pêcheur qui s'applique.

HÉRAULT (Agout, Vèbre, Arn, Bureau et affluents)
Tous les cours d'eau, portions de cours d'eau, lacs et canaux non classés en 1^{ère} catégorie. Les circuits Héraultais présentés dans ce guide ne sont pas en 2^{ème} catégorie.

Espèces	TARN											
	Cours d'eau de 1 ^{ère} catégorie			Cours d'eau de 2 ^{ème} catégorie			Cours d'eau de 1 ^{ère} catégorie			Cours d'eau de 2 ^{ème} catégorie		
	Périodes d'ouverture	Taille mini.	Nombre de prises	Périodes d'ouverture	Taille mini.	Nombre de prises	Périodes d'ouverture	Taille mini.	Nombre de prises	Périodes d'ouverture	Taille mini.	Nombre de prises
Saumon de fontaine et Truite Fario	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	20 cm	6	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	20 cm	10	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre	20 cm	6	Toute l'année *	20 cm	10
Truite Fario sur le Gijou et ses affluents, sur le Viau et la Vèbre en amont du lac du Laouzaz		23 cm						20 cm	6			
Truite Arc-en-Ciel		20 cm		Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre				20 cm	6			
Anguille jaune	Du 1 ^{er} mai au 16 septembre			Du 1 ^{er} mai au 30 septembre								
Brochet				Du 1 ^{er} au 28 janvier et du 1 ^{er} mai au 31 décembre	60 cm	3 camassiers (Black-bass, sandres, brochets) dont 2 brochets maximum						
Sandre					50 cm							
Grenouille rousse	Du 9 juin au 16 septembre			Du 9 juin au 31 décembre								
Ecrevisses autres que : des torrents, à pattes rouges et à pattes blanches	Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre			Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre			Du 2 ^{ème} samedi de mars au 3 ^{ème} dimanche de septembre					
L'écrevisse rouge de Louisiane ne peut être transportée vivante. Il est interdit de l'introduire dans les eaux douces.												
Parcours Carpe de nuit	Toute l'année dans les parties de cours d'eau et plans d'eau de 2 ^{ème} catégorie piscicole mentionnés dans ce guide. Le transport des carpes de plus de 60 cm est interdit.											

Les informations contenues dans ce tableau sont valables pour l'année 2018. À partir de 2019, se référer aux arrêtés préfectoraux et aux guides piscicoles de l'année du Tarn et de l'Hérault.

Taille minimale des espèces les plus fréquentes et nombre de captures autorisées :

La taille est mesurée du museau à l'extrémité de la queue. Si la taille est inférieure, les poissons doivent immédiatement être remis à l'eau vivants. Le nombre de prises s'entend par jour et par pêcheur.

Réglementation

Toute personne, pour avoir le droit de pêcher, doit obligatoirement adhérer à une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) en s'acquittant d'une carte de pêche. La carte de pêche est personnelle et incessible. Le pêcheur s'engage à présenter la carte de pêche à tous les agents de l'administration chargés de la police de la pêche ainsi qu'à tous les gardes fédéraux ou d'AAPPMA. Toutes les cartes permettent de pêcher en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie piscicole à tous modes de pêche.

Les cartes de pêche	Durée de validité	Tarn	Hérault
Carte personne majeure interfédérale Club Halieutique Interdépartemental. Pêche dans 91 départements.	Carte annuelle	96 €	96 €
Carte personne majeure	Carte annuelle	74 €	74 €
Carte découverte femme Pêche à une ligne	Carte annuelle	33 €	33 €
Carte personne mineure Jeune de 12 à - 18 ans au 1 ^{er} janvier	Carte annuelle	20 €	20 €
Carte découverte enfant Jeune - 12 ans au 1 ^{er} janvier - Pêche à une ligne	Carte annuelle	6 €	6 €
Carte journalière Valable 1 jour, uniquement dans le département où elle a été prise	Valable 1 jour du 1 ^{er} janvier au 31 mai 2018	20 €	10 €
	Valable 1 jour du 1 ^{er} juin au 31 décembre 2018	10 €	15 €
Carte hebdomadaire Valable 7 jours consécutifs		Membre d'une AAPPMA : 19,70 €	Membre d'une AAPPMA : 19,70 €
		Non membre d'une AAPPMA : 32 €	Non membre d'une AAPPMA : 32 €
Vignette CHI (Club Halieutique Interdépartemental) Pour les détenteurs de la carte majeure, la vignette lui permet de pêcher dans tous les départements adhérent au Club Halieutique Interdépartemental (CHI) et de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO) et à l'Union Réciproitaire du Nord-Est (URNE). Pêche dans 91 départements.		30 €	30 €

Ces informations sont valables pour 2018. A partir de 2019, se référer aux arrêtés préfectoraux ou aux guides piscicoles de l'année du Tarn et de l'Hérault. Vous pouvez acheter votre carte de pêche chez les dépositaires de cartes ou sur le site internet : www.cartepeche.fr.

Les techniques de pêche



La pêche à la mouche

Elle est considérée comme un art véritable par les pêcheurs confirmés. La connaissance du comportement des poissons, des lois de la rivière ainsi qu'un apprentissage des techniques et du geste sont nécessaires pour en apprécier le charme. La truite est pêchée au fouet avec les mouches artificielles.

La pêche à la carpe

Technique sportive, elle se pratique de jour et de nuit sur quelques parcours décrits ici. Cette pêche peut se pratiquer la nuit uniquement à l'aide d'appâts végétaux sur des parcours spécifiques définis par arrêté préfectoral.



La pêche au toc

Il s'agit de faire évoluer un appât vivant en imitant le mieux possible le passage d'une proie naturelle (vers de terre, larves, teignes...). Le pêcheur prospecte la rivière avec une canne et fil tendu.



La pêche au lancer

Il s'agit d'une pêche avec une canne munie d'un moulinet avec un mouvement de jeté-ramené (vairons maniés, cuillères et autres leurres).

L'Agout



La principale rivière est l'Agout

Elle prend sa source dans l'Hérault, passe par La Salvetat-sur-Agout, puis arrive dans le Tarn où elle est presque immédiatement retenue au barrage du lac de La Ravière. En aval, la rivière dévale dans les gorges boisées à l'accès très accidenté, formant des gours dans la dalle granitique.

Elle abrite un beau cheptel de truites *fario*, ouvert à tous modes de pêche.

Après la confluence du Gijou, après Vabre, l'Agout est classée en 2^{ème} catégorie piscicole, le cours d'eau s'élargissant en arrivant dans la plaine de Castres.

Son accès est beaucoup plus aisé et l'on y trouve une population variée de cyprinidés et carnassiers.

Des écrevisses à pattes blanches peuvent être aperçues sur certains petits affluents, elles sont interdites à la pêche du fait de leur raréfaction. En revanche, des écrevisses américaines, peuvent, elles, faire l'objet d'une pêche à l'aide de balances.



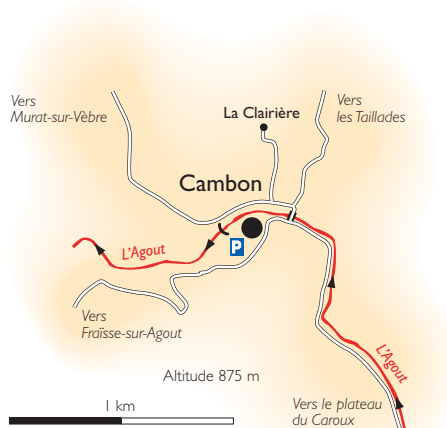


Circuit N° 1  F3

Au sommet de l'Espinouse

Cambon et Salvergues

En limite de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée, le site de pêche se situe à Cambon, village typique de montagne (le plus haut de l'Hérault 900 m d'altitude). Ici l'Agout qui prend sa source non loin de là, vous offre truites fario, vairons, goujons. La rivière de **1^{ère} catégorie piscicole** serpente au cœur du village à travers prés, hêtraies, aulnes et frênes dans un environnement préservé. La truite fario emblématique de ce site est parfaitement adaptée à ce milieu fragile. Elle apprécie les eaux douces, fraîches et bien oxygénées propices à sa reproduction, elle est encore sauvage.



à découvrir

- Atelier pédagogique « énergie éolienne »
- A quelques kilomètres en direction du sommet de l'Espinouse :
 - Vestiges de l'Eglise de Saint-Pierre-de-l'Espinouse (XII^{ème} siècle)
 - Eglise de Salvergues
 - Chapelle de Saint-Martin-du-Froid
 - Découverte d'un des plus grands parcs éoliens de France
 - Sommet de l'Espinouse



Les berges fleuries

Fraïsse-sur-Agout

Situé dans le village de Fraïsse-sur-Agout, l'accès au site de pêche est au cœur du village.

Vous pêcherez des truites arc-en-ciel et tout le matériel vous sera fourni ainsi que les appâts. Le permis de pêche est obligatoire et peut être acheté sur place.

Très pratique pour les débutants qui souhaitent s'initier à la pêche.

Emplacement ombragé, idéal pour les enfants.

Ce site est ouvert le samedi et dimanche après-midi en période d'ouverture de la pêche, et tous les jours en juillet et août.

Le paiement se fera à l'unité pêchée.

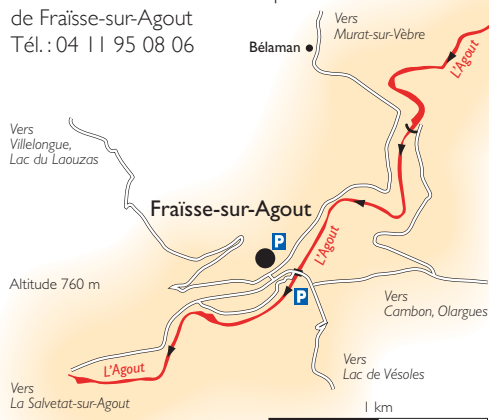
Les berges sauvages

Fraïsse-sur-Agout

Aménagé sur 1 kilomètre de rivière en amont du circuit traditionnel, ce parcours de pêche à la mouche vous permettra de pêcher des truites fario dans un cadre volontairement sauvage. Il est recommandé de réserver car le nombre d'entrées simultanées est limité ; à la mairie de Fraïsse-sur-Agout - Tél. : 04 67 97 61 14. Le matériel et les appâts sont fournis. La carte d'accès à ce parcours est payante à la demi-journée et l'on paye également au nombre de truites attrapées. Possibilité de No Kill.

■ Vente de cartes de Pêche

Bureau d'Information Touristique
de Fraïsse-sur-Agout
Tél. : 04 11 95 08 06



à découvrir

- Classé quatre fleurs au concours des villages fleuris, **Fraïsse-sur-Agout** se situe au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Forêts, rivières, lacs se côtoient, créant un endroit riche en paysages naturels variés avec de nombreuses possibilités touristiques. Au cœur du village, tout au long de l'Agout, un parcours didactique sur le thème de la force de l'eau présente cinq installations hydrauliques. Une centrale hydraulique, un moulin, une roue musicale, une pompe à piston et une noria située tout près d'un îlot où l'on peut pique-niquer. Départ de nombreux sentiers de randonnée.

■ Le lac de Vésoles

Prendre la D169 reliant Fraïsse-sur-Agout au col du Cabarérou sur la D907 (La Salvetat-sur-Agout - Saint-Pons-de-Thomières). Arrivé au lac de Vésoles par la route menant à la digue, suivre panneau « lac de Vésoles » ou parking fléché « accès au lac ». Lac classé en 1^{ère} catégorie piscicole avec principalement de la truite fario. La pêche à 2 lignes est autorisée.

Dans le secteur, vous pourrez faire des randonnées, tour du lac et accès au belvédère sur les cascades et les gorges. Activités nautiques non motorisées. Baignade non surveillée.



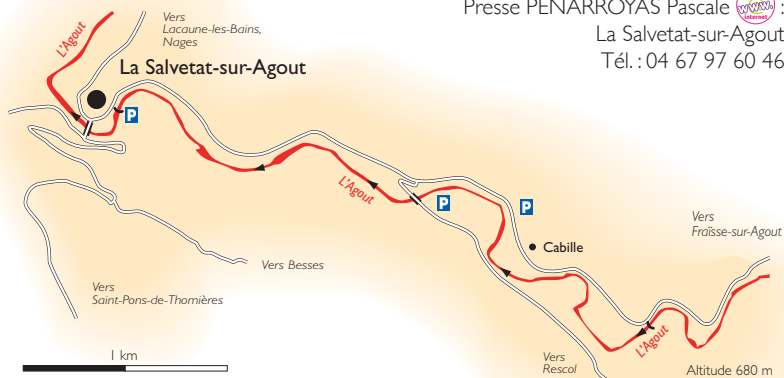
Au Fil de L'Agout

La Salvetat-sur-Agout

Le parcours de pêche (3,3 kilomètres env.) proposé est situé dans la haute vallée de l'Agout (1^{ère} catégorie piscicole). L'Agout comme l'Arn sont les deux seuls cours d'eau de l'Hérault dont les bassins sont sur le versant atlantique. Le point de départ est situé au lieu-dit les Uguettes dans le village de La Salvetat-sur-Agout et remonte en direction de Fraïsse-sur-Agout jusqu'au lieu-dit Cabille. Il peut être fractionné en deux à partir du pont de Cacavel situé sur la D14 E (direction Rescol). Sur ce parcours, l'Agout coule dans une vallée moyennement profonde, bordée de prairies et de collines boisées. L'accès routier est aisé, il est longé par la D14 (direction Fraïsse). Large d'une dizaine de mètres, l'Agout est une succession de courants peu violents et de trous d'eau plus ou moins profonds dans un lit rocaillieux où les caches à poissons (truites fario) sont nombreuses. Le profil et les abords de la rivière permettent de pratiquer toutes les formes de pêche de 1^{ère} catégorie piscicole.

■ Vente de cartes de pêche

Presse PENARROYAS Pascale 
La Salvetat-sur-Agout
Tél. : 04 67 97 60 46



à découvrir



■ Le village médiéval de La Salvetat-sur-Agout

C'est au Moyen-Âge que furent bâties les premières habitations de La Salvetat. La chapelle, qui abrite une mystérieuse Vierge noire, et le pont de Saint-Etienne-de-Cavall (XII^{ème} siècle) en sont les témoins. Aujourd'hui, l'eau « Salvetat » contribue à la notoriété de ce village.

Circuit historique de La Salvetat « La Salvetat vous dévoile ses secrets »

Arpentez cette ancienne sauveté du XII^{ème} siècle à travers légendes et anecdotes, découvrez les petits trésors cachés au détour d'une ruelle et replongez dans la vie d'hier jusqu'à aujourd'hui le temps d'une balade commentée.
En juillet et août, sur réservation au 04.11.95.08.07

La chapelle Saint-Etienne-de-Cavall : entre belles pierres et mystères

Bijou de l'art roman, la chapelle Saint-Etienne est le berceau de l'histoire salvetoise. Découvrez son architecture particulière, les secrets qu'elle renferme depuis des siècles et rencontrez sa mystérieuse Vierge noire...

En juillet et août, sur réservation au 04.11.95.08.07



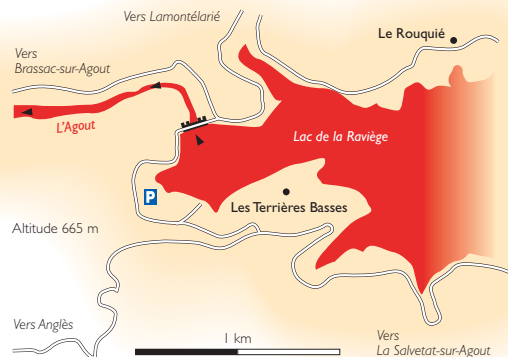
Le lac de la Raviège

Anglès

C'est « la plage » d'Anglès. Accès très facile par la D52 rive gauche du barrage en direction de Brassac à environ 800 m du barrage EDF. Descendre le chemin d'accès au site. Sanitaires, aire de jeux, aire de pique-nique, activités nautiques sur la plage (location de pédalos, canoës et barques, vente de matériel de pêche et appâts vivants), sentier botanique. La baignade est interdite.

Le pêcheur pourra suivre le bord ou, grâce à l'aire de mise à l'eau, pratiquer sur le plan d'eau. Les embarcations à moteur sont autorisées. Toutes les techniques sont possibles sur ce lac de **1^{ère} catégorie piscicole** où l'asticot est autorisé comme appât mais l'amorçage est interdit.

Des lâchers de truites fario sont réalisés mensuellement. Les passionnés de pêche à la carpe seront également comblés.



■ Vente de cartes de pêche

Bureau d'Information Touristique
d'Anglès - Tél. : 05 63 72 47 95

Parc Résidentiel du Roussinas : Anglès
Tél. : 05 63 70 90 43

à découvrir

La route des lacs

Itinéraire touristique à la découverte des 4 lacs (117 kilomètres) :

- **Le lac de Vésoles** avec son barrage de type Poids. Il est situé à 6 kilomètres de Fraïsse-sur-Agout sur le ruisseau de Bureau, sous-affluent de l'Orb. Il est le plus sauvage de tous. Autrefois connu pour son Saut (cascade). Le site de Vésoles enchante par ses paysages. Un sentier balisé permet de faire le tour du lac.
- **Le lac du Laouzas** avec son barrage de type Voûte offre un plan d'eau de 285 ha ouvert à la baignade. Il permet la pratique du natisme (voile, canoë, planche à voile). Il offre aussi de nombreuses possibilités de pêche et notamment la pêche à la carpe
- **Le lac de la Raviège**, classé « grand lac intérieur », avec son barrage de type Poids, 35 m de hauteur. Il se situe sur l'Agout créant une retenue de 370 ha à vocation électrique comme tous les autres lacs du secteur. Il fut mis en eau en 1957. Toutes les activités nautiques sont possibles, motonautisme autorisé (sauf jetski).
- **Le lac des Saints-Peyres** avec son barrage de type Poids établi sur l'Arn, affluent du Thoré. Son barrage mesure 60 m de haut avec une retenue de 210 ha. De par sa situation géographique le lac reste difficile d'accès (carte touristique disponible dans les Bureaux d'Information Touristique des Monts & Lacs en Haut-Languedoc).

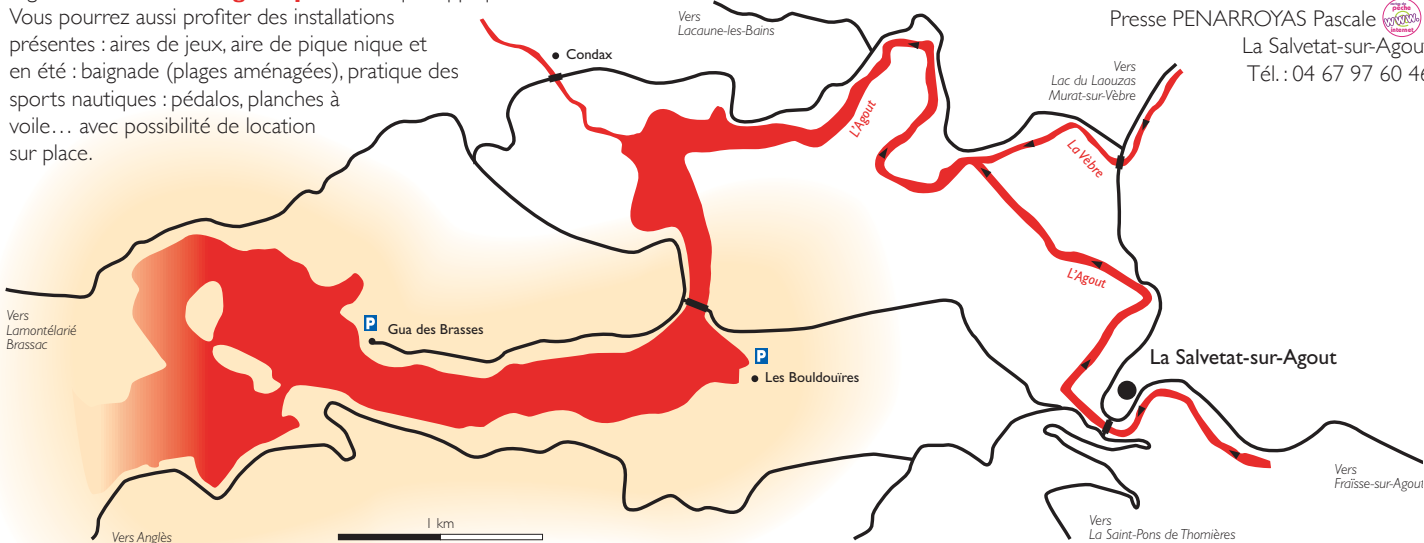
Le lac de la Raviège

La Salvetat-sur-Agout

On y accède à partir de La Salvetat par le D14E3 (Allée du Plagnol) direction Base des Bouldouïres - Base du Gua des Brasses. Vous pourrez vous livrer à votre loisir favori à partir des rives du lac ou en bateau. Une mise à l'eau est à votre disposition dans chacune des 2 bases. Possibilité de taquiner des salmonidés (fario et arc-en-ciel), perches, carpes, poissons blancs, brochets.

Attention la réglementation spécifique grands lacs est applicable en aval du pont Calas, en revanche en amont de ce pont c'est la réglementation **1^{ère} catégorie piscicole** qui s'applique.

Vous pourrez aussi profiter des installations présentes : aires de jeux, aire de pique nique et en été : baignade (plages aménagées), pratique des sports nautiques : pédalos, planches à voile... avec possibilité de location sur place.



à découvrir

■ La Salvetat-sur-Agout

Une activité touristique forte avec le départ de nombreux sentiers balisés (pédestre ou VTT), une base nautique aux portes du village avec plage, piscine, toutes activités nautiques et motonautiques, parcours dans les arbres, un patrimoine et un terroir riches avec le vieux village, le pont de la Chapelle St-Etienne de Cavall (XII^{ème} siècle). Le village est connu pour ses charcuteries salaisons. On y trouve tout type d'hébergement.



■ Vente de cartes de pêche

Presse PENARROYAS Pascale  :
La Salvetat-sur-Agout
Tél. : 04 67 97 60 46



Circuit N°7 B3

Le lac du Lézert

Le Lézert - Burlats

Au départ de Brassac prendre la D622 en direction de Castres, à l'entrée de La Fontasse, prendre à gauche direction Grotte Saint-Dominique et Chaos de La Rouquette, un arrêt s'impose à la rivière de rochers. Le lieu est aménagé pour une visite sécurisée. Tout proche, la Grotte Saint-Dominique est d'un accès plus difficile. En continuant sur cette route on arrive au lac du Lézert. C'est un barrage qui a été réhabilité en 2009. Sur la rive gauche, il y a des possibilités de parking sécurisé par des bornes et un ponton pour les pêcheurs à mobilité réduite. Il est possible de faire le tour du lac grâce à une passerelle qui enjambe le ruisseau Le Lézert. Sur la rive droite, une aire de pique-nique a été aménagée avec des jeux pour enfants, un boulodrome et un vaste terrain de jeu.

Le site du Lézert est un lieu de promenade et de pêche très apprécié, le lac est classé en **2^{ème} catégorie piscicole**, il est régulièrement empoissonné en truites. Les goujons, ablettes, gardons et tanches y abondent, ce qui permet d'initier les jeunes à la pêche en toute sécurité. Des panneaux indiquent la réglementation spécifique de ce lac, les diverses animations qui s'y déroulent ainsi que les dates des lâchers de truites et saumons de fontaine. Il n'y a pas de carte privée, mais la carte de pêche est obligatoire. Deux lignes flottantes sont autorisées, ainsi que la pêche à la mouche artificielle.

■ Vente de cartes de pêche et appâts

Quincaillerie : 3 Allée du Sol de la Dîme
Lacrouzette - Tél. : 05 67 57 84 93

Presse (cartes de pêche) : 24, rue de la Mairie
Lacrouzette - Tél. : 05 63 50 65 79



Les Sauvages à Burlats

Burlats

A partir de Roquecourbe (en allant vers Castres) Les Sauvages sont le point de départ d'un très intéressant parcours vers Burlats. En remontant l'Agout on arrive au barrage EDF d'Anselme au lieu dit La Rode. Sous le barrage les berges ont été débroussaillées. Il y a une grosse population de perches, brochets et poissons blancs. Des truites sont parfois déversées de même qu'en amont de la retenue où sont également lâchés des saumons de fontaine, black-bass, sandres et brochets (n'oubliez pas vos balances car les écrevisses « signal » y abondent). C'est ensuite une alternance de courants et de calmes propices à toutes les sortes de pêche.

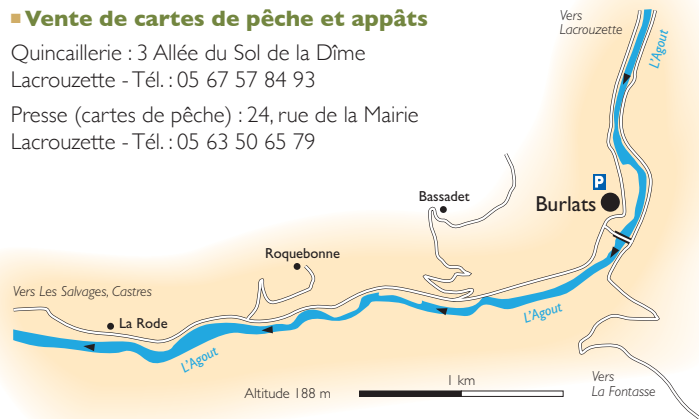
Sur la rive gauche, en amont de Burlats, en suivant le cours de l'Agout par la D4 vous trouverez des postes très appréciés des pêcheurs.

En continuant sur cette route il est possible de rejoindre Roquecourbe.

■ Vente de cartes de pêche et appâts

Quincaillerie : 3 Allée du Sol de la Dîme
Lacrouzette - Tél. : 05 67 57 84 93

Presse (cartes de pêche) : 24, rue de la Mairie
Lacrouzette - Tél. : 05 63 50 65 79



à découvrir

■ **Burlats** est un charmant village médiéval, une visite s'impose au Pavillon d'Adelaïde qui accueille régulièrement des expositions de peinture. A voir également la Tour de la Bistoure, la collégiale Saint-Pierre, la Maison Adam. Un canal de déviation de l'Agout crée une petite île où sont installées des tables de pique-nique, lieu idéal pour faire jouer et pêcher des enfants. Sur la rivière un parcours sportif de canoë-kayak est aménagé, et il est possible de louer des canoës en juillet et en août, téléphonez au 06 77 63 05 43.

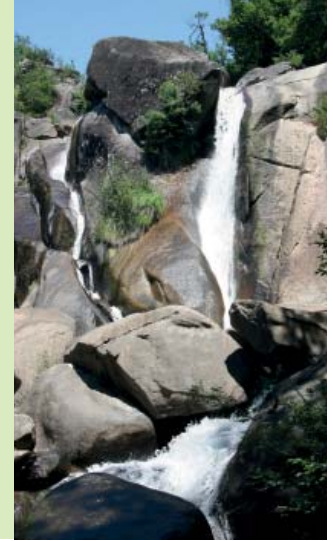




à découvrir

■ Le Sidobre

Ce Massif granitique, vieux de 290 millions d'années, offre à ceux qui le découvrent ses magnifiques paysages que l'érosion a su sculpter. Partout d'énormes masses arrondies, des rivières de rochers, des rochers tremblants, des équilibres improbables... Au détour d'un chemin vous pourrez tomber sur des formes insolites, telles une oie, un peu plus loin un éléphant. Laissez-vous envahir par l'enchantement de ces lieux et découvrez les légendes qui s'y rattachent.



Circuit N°9



B3

Le lac de Cambesse

Burlats

Classé en **1^{ère} catégorie piscicole**. Au départ de Lacrouzette prendre la D30 en direction de Brassac. A 4 kilomètres prendre à droite direction Carausse D30A (embranchement avant le lac du Merle).

Faire 900 m et sur votre gauche gardez-vous devant la barrière en bois. Vous pourrez pêcher des truites, des carpes, des gardons...

Coin ombragé et aménagé pour le pique-nique. Facile d'accès. Cadre typiquement Sidobrien. A 700 m de là se trouve le lac du Merle et à 1,7 kilomètres le Chaos de la Resse.

■ Vente de cartes de pêche et appâts

Quincaillerie : 3 Allée du Sol de la Dîme - Lacrouzette - Tél. : 05 67 57 84 93

Presse (cartes de pêche) : 24, rue de la Mairie Lacrouzette - Tél. : 05 63 50 65 79





Circuit N° 10  B3

Le lac de la Maison du Sidobre

Vialavert - Le Bez

Classé en **1^{ère} catégorie piscicole**. Au départ de Lacrouzette prendre la D30 en direction de Brassac, continuer 2,5 km après le Lac du Merle (propriété privée).

Vous trouverez le lac sur le site de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux et au Bureau d'Information Touristique de la Maison du Sidobre.

Ici vous pourrez pêcher des truites. Quelques arbres vous permettront de vous mettre à l'ombre, vous disposerez également de tables de pique-nique et de bains de soleil pour faire une sieste avant de reprendre votre partie de pêche. Facile d'accès, ce lac se trouve sur le site d'une ancienne carrière qui a été réhabilité pour le plaisir de tous.

à découvrir

- Vous pourrez découvrir ici un sentier d'interprétation sur la géologie du granite, la faune et la flore locale, et une représentation pédagogique d'une quinzaine de statues-menhirs. A l'intérieur de la Maison du Sidobre vous pourrez découvrir l'espace muséologique « du granit et des hommes » pour en savoir plus sur l'évolution du travail de cette pierre.



■ Vente de cartes de pêche, appâts et matériel de pêche

JM Brassac : route de Ferrières - Brassac
Tél. : 05 63 74 51 94

Quincaillerie : 3, Allée du Sol de la Dîme
Lacrouzette - Tél. : 05 67 57 84 93

Presse (cartes de pêche) : 24, rue de la Mairie
Lacrouzette - Tél. : 05 63 50 65 79

Parcours Pitchouns à La Catalanié

Brassac

Situé sur la rivière Agout, en face le collège de La Catalanié, ce parcours de 100 mètres, classé en **1^{ère} catégorie piscicole**, a été aménagé pour les enfants de moins de 12 ans détenant la carte de pêche. L'accès est facile et ils pourront profiter pleinement de cet espace sans être dérangés par d'autres pêcheurs plus âgés, mais en étant sous la responsabilité d'un adulte.

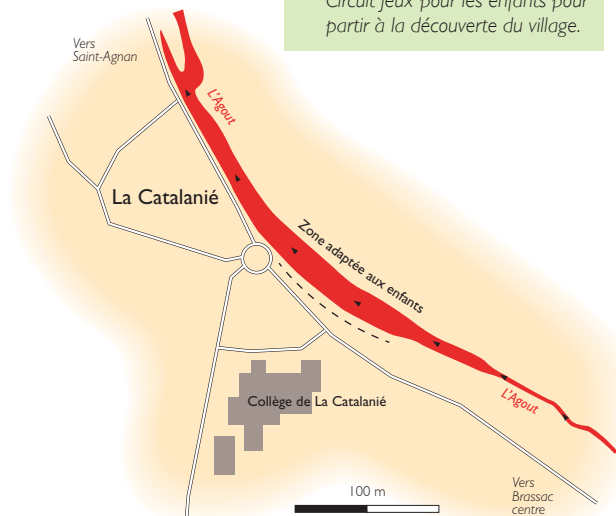
A proximité d'un parking, cet espace ombragé est idéal pour passer un agréable moment et pour pique-niquer sur les tables destinées à cet effet.

Des déversements réguliers de truites Fario sont réalisés en même temps que les lâchers prévus par l'AAPPMA de Brassac.



à découvrir

- **Le circuit de l'Escrito**
Circuit jeux pour les enfants pour partir à la découverte du village.



Du Camboussel à Saint-Agnan

Brassac

A Brassac en amont du tennis au début des gorges à la sortie du village. C'est un circuit d'environ 3,5 kilomètres classé en **1^{ère} catégorie piscicole**. Vous pêcherez principalement des truites fario.

Possibilité de se garer facilement à l'usine EDF à Brassac qui se situe après le pont sur la droite à environ 500 m du centre du village à côté du village de vacances.

En aval du village, apparition des premiers poissons blancs.

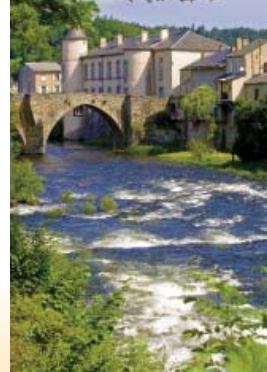
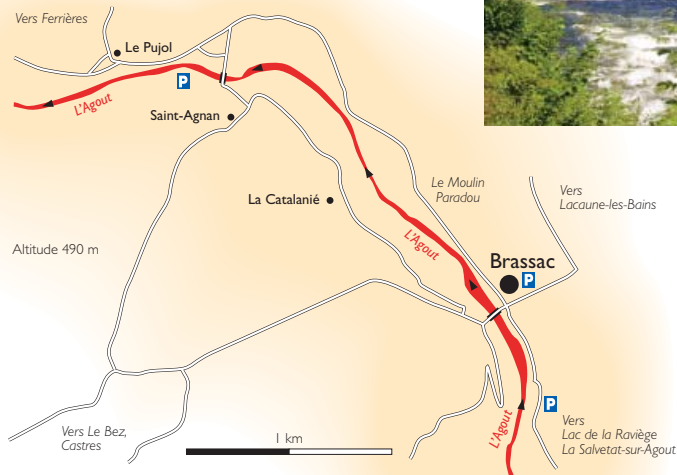
À Brassac, vous pourrez découvrir le vieux village et ses monuments chargés d'histoire (Pont du XII^{ème} siècle, seul pont avec celui d'Albi à être classé monument historique, château, ...).

■ Vente de cartes de pêche, appâts et matériel de pêche

JM Brassac : route de Ferrières - Brassac - Tél. : 05 63 74 51 94

Maison des Services au Public (cartes de pêche) : Brassac

Tél. : 05 63 74 00 18



■ Galerie des paniers

L'osier est le rejet de l'année du saule constitué de rameaux souples. Cet arbre que l'on trouve dans les zones fraîches et humides de l'hémisphère nord comprend 350 espèces.

Le long de l'Agout et de ses affluents, vous ne pourrez pas manquer d'admirer la lumineuse ramure de cet arbre.

Traditionnellement les hommes récoltaient les rejets flexibles du saule après que les feuilles soient tombées pour fabriquer des paniers à la mauvaise saison, lorsque les travaux des champs étaient en sommeil.

Une intéressante collection est exposée dans les locaux de la mairie de Brassac au 1^{er} étage.

Départ de nombreux chemins de randonnées pédestres et VTT.





Circuit N° 13   B3

Le parcours de Couade

Roquecourbe

Situé sur la rivière Agout, à la sortie du village de Roquecourbe prendre direction Vabre sur la D55. A 700 m de l'embranchement au lieu dit « la Vallié » prendre à droite le chemin de Couade et se garer. Ce parcours est classé en **2^{ème} catégorie piscicole** et s'étend sur environ 600 mètres.

On y trouve entre autres une population exceptionnelle de tanches, qui contribue à sa réputation auprès des pêcheurs. On y pêche également des gardons, ablettes, carpes, brochets et perches. Ce lieu est très bien adapté pour une partie de pêche en famille : tables de pique-nique et zones ombragées.

Les pêcheurs sont autorisés à accéder aux postes de pêche avec leur véhicule.

La pêche à la carpe de nuit : sur 650 m en amont de la confluence du ruisseau des Tourettes. Uniquement en rive droite.

Centre-ville, entre la petite et la grande chaussée (500 m).

■ Vente de cartes de pêche

Mercerie (sur commande) : 1, rue du docteur Puech
Roquecourbe - Tél. : 05 63 75 61 18

Presse : 24, rue de la Mairie - Lacrouzette
Tél. : 05 63 50 65 79



Le Gijou

C'est un affluent de l'Agout qui prend sa source à Lacaune-les-Bains pour rejoindre l'Agout à 3 kilomètres en aval de Vabre. Il délimite le passage de 1^{ère} en 2^{ème} catégorie piscicole. Très réputée, cette belle rivière qui descend à l'Ouest de Lacaune-les-Bains est d'approche très facile, surtout sur l'aval. Le Gijou garde un régime et un cours très naturels, dans un environnement boisé et agréable. Ses magnifiques truites expliquent l'affluence des pêcheurs.

Il fait également l'objet d'un contrat Natura 2000, reconnaissant ainsi sa richesse faunistique et floristique.



La Vallée du Gijou

Le Gijou prend sa source à Lacaune-les-Bains, à Lembas. Après 48 kilomètres, il rejoint l'Agout après Vabre. Il est classé en **1^{ère} catégorie piscicole**. Sa gestion est patrimoniale. Il n'y a pas de déversement de truites surdensitaires. L'intégralité de la rivière est classée zone Natura 2000. La truite fario est la reine des lieux. Elle voisine souvent avec le vairon et quelques goujons. De nombreuses écrevisses dites « américaines » y sont présentes. A partir de Lacaune-les-Bains, le Gijou est facile d'accès car longé en permanence par la D81. A l'aval de Lacaune-les-Bains jusqu'à Gijounet, il coule dans une zone où la vallée est étroite, escarpée, rocheuse, déserte et dominée par l'ancienne voie ferrée aménagée aujourd'hui en voie verte.

Dans cette partie où on ne trouve que peu de prairies, le lit est rocheux, parsemé

de chutes d'eau, de jolis profonds, propices à la pêche au toc. A Gijounet et vers l'aval de Viane jusqu'à Lacaze, la vallée s'élargit et les pâturages bordent la rivière. L'accès y est plus facile, nous sommes dans le domaine privé. Toutes les pêches sont possibles. A partir de Lacaze et jusqu'à la confluence avec l'Agout, le Gijou devient une petite rivière qui peut atteindre 15 m de large. De nombreuses chaussées barrent le cours d'eau sans entraver sa marche. Aux abords des ponts, vous trouverez de la place pour vous garer. Depuis 2002, la gestion est de type patrimoniale et la reproduction des truites de souche y est naturelle, ce qui explique que la maille soit à 23 cm sur le Gijou et ses affluents (unique dans le Tarn). C'est traditionnellement le toc qui a la faveur des pêcheurs mais la mouche fouettée est de plus en plus représentée sur nos berges.


à découvrir

■ À Viane, **le plan d'eau de La Rabaudié**, d'une superficie de 1 ha, situé sur la base de loisirs municipale (camping, tennis, jeux pour enfants, pique-nique, foot, pataugeoire...), est équipé d'un ponton pour handicapés. De l'ouverture à la fermeture, lâchers importants et réguliers de truites arc-en-ciel. Un calendrier de ces lâchers est affiché. La carte du lac de La Rabaudié y est obligatoire. La cuillère et les leurres y sont interdits. Chaque année, la société organise dans ce lac son concours de pêche, le premier dimanche de juillet. Plus que jamais, les règles élémentaires de civilité et de salubrité sont à respecter car nous sommes en général dans le domaine privé. Dans ces conditions, le Gijou peut offrir de très beaux moments de pêche dans un cadre préservé.

■ **La Maison de la Vallée**, ses activités et expositions sur la nature.

■ Vente de cartes de pêche

Papeterie Guy  (matériel, appâts) :
Vabre - Tél. : 05 63 50 48 08

Bureau d'Information Touristique 
de Saint-Pierre-de-Trivisy - Tél. : 05 63 50 48 69

Presse - Madame Rouillard 
Viane - Tél. : 05 63 37 21 95



Les chaussées du Berlou et du Gijou

Vabre - Lacaze (Tronçon du circuit N° 14)

Ce parcours comporte 1200 mètres de rives du Gijou. Nous avons choisi les deux tronçons les plus facilement accessibles et présentant une situation particulièrement bien adaptée à la pêche en famille.

En **1^{ère} catégorie piscicole** sur le Gijou, 400 mètres en amont de la piscine municipale de Vabre :

Accès : depuis Vabre, prendre la direction de Lacaune-les-Bains.

A 400 mètres, se garer en amont de la pisciculture.

Deux possibilités :

- 400 mètres en rive gauche en aval de la chaussée du Ga
- et sur 800 mètres en rive droite.

Espèces présentes :

truites, goujons, vairons,

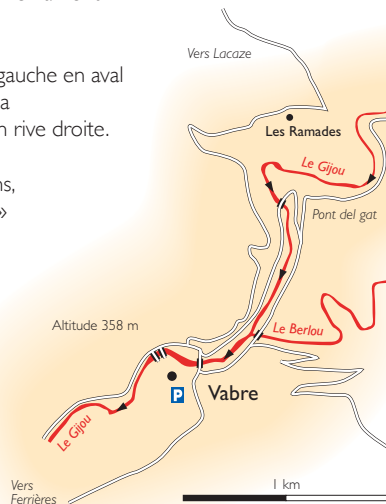
et écrevisses « signal »

présentes en forte

densité, c'est

l'occasion

de la déguster.



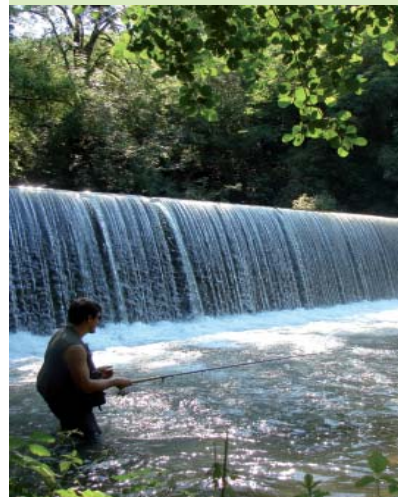
à découvrir

■ Sur le Gijou :

- Au barrage de Rocalet, prise d'eau du Gijou vers le barrage de Luzières
- Chaussée du Pont Vieux (avec ancienne prise d'eau utilisée par les teinturiers au début du siècle)
- Chaussée du Ga (gué) prise d'eau.

■ Sur le Berlou :

- Chaussée de la payssière qui alimente la pisciculture Mialet (pisciculture du Berlou)
- Chaussée du Bousquet, inutilisée mais entretenue.
- Chaussée en amont du Bousquet utilisée pour irrigation.
- 1^{ère} chaussée en amont du Pont de la Mouline inutilisée mais entretenue.
- 2^{ème} chaussée en amont de la Mouline inutilisée mais entretenue pour la pêche ainsi que la chaussée de la rivière et les deux chaussées de la Courrégé.



En forêt domaniale de Lacaune

Depuis Lacaune-les-Bains, prendre la D607 en direction de La Salvetat-sur-Agout. À 3,5 kilomètres de la ville, au Col de Picotalen, tourner à gauche et suivre l'indication « refuge de Martinou ».

Situé au cœur de la forêt domaniale de Lacaune, ce circuit vous permet de vous adonner aux plaisirs de la pêche dans un environnement calme et préservé.

Longueur du circuit : 2 kilomètres sur Le Vernoubre. Limites du circuit : à l'Est, piste de Poutras à Sagnaussel ; à l'Ouest, piste de Poutras au refuge de Martinou.

Attention : le cheminement est moins aisé sur la partie gauche du circuit qui traverse des tourbières.

De par le morphotype de la rivière, c'est un lieu privilégié de reproduction pour la truite fario.

Au fil du parcours, vous découvrez des pesquiers, bassins bâtis en pierre et en terre qui autrefois étaient alimentés par des canaux, ou béals, depuis une source ou une rivière. Ces retenues permettaient de redistribuer l'eau selon les besoins, dans les prairies ou les champs. Elles servaient également aux besoins quotidiens en faisant office de lavoirs ou d'abreuvoirs pour les animaux... Vous parcourez également des tourbières. Ces zones humides, localement appelées sagnes, sont vieilles de 5 000 à 7 000 ans et abritent une faune et une flore caractéristiques.

■ Vente de cartes de Pêche

Café « Chez Ricou »
Lacaune-les-Bains
Tél. : 05 63 37 00 48



Vers Castres, Toulouse

1 km




à découvrir

- **La retenue de Granisse** (à 2 minutes du centre-ville de Lacaune). Au pied de la tour de Calmels, petit plan d'eau réservé à la pêche et aux animations de l'association de pêche locale. Un cadre idéal pour un moment de détente ou une pause pique-nique.
- **Le sentier de découverte de Martinou** aménagé par l'Office National des Forêts afin de découvrir la Forêt Domaniale de Lacaune (balisage : un chevreuil).
- **Les bassins de Poutras** (retenues René Rascol) L'AAPPMA de Lacaune en assure la gestion et déverse périodiquement les deux bassins qui, de plus, sont dotés d'un ponton de pêche réservé aux personnes à mobilité réduite. Pêche réservée aux enfants le mercredi.
- **Concernant la Forêt Domaniale de Lacaune...** Au XIX^{ème} siècle, ce territoire était occupé par de nombreuses fermes. Depuis, la forêt a remplacé les champs et les prés. La métairie de Martinou offre encore un bel exemple d'architecture rurale. De tout temps, cette forêt a également servi de refuge aux hommes. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, elle a été le théâtre d'affrontements sanglants durant lesquels de nombreux maquisards ont perdu la vie. Des stèles ont été érigées à la mémoire de ces maquisards.
- **Sentier d'interprétation du Parc de Calmels** et parcours permanent d'orientation (livrets disponibles Bureau d'Information Touristique).

Le Viau



C'est une très belle rivière située entre Murat-sur-Vèbre et Lacaune-les-Bains. Elle prend sa source à Barre, à la frontière de l'Aveyron pour se jeter après les méandres de Nages dans le Laouzas. Les truites du Laouzas remontent dans le Viau pour y frayer.



Circuit N°17  E2

Entre lac et château

Nages

Circuit No-Kill* du Viau en aval de Nages.

Ce parcours est peuplé de truites farios nées dans cette rivière. La souche locale est ainsi préservée et les poissons atteignent une taille intéressante et une belle densité. Ce parcours est réservé aux pratiquants de la pêche à la mouche. Le Viau à cet endroit est un large ruisseau qui a reçu tous ses affluents et son débit y est toujours suffisant. Il coule sous une haute voûte d'arbres qui ne gênent en rien le mouvement du fouet de la soie : configuration variée : courants plus ou moins rapides, profonds, plats et même une chaussée avec tous les types de postes de truites !


Accès : Se garer sur le parking de la Salle du Landas à l'entrée du village de Nages, côté du lac du Laouzas sur la D62.



à découvrir

Sur place, une aire de pique-nique agrémentera votre balade. A partir de cette dernière, possibilité de parcourir **le sentier du patrimoine de Nages** ponctué de panneaux permettant de découvrir ainsi l'histoire du village, le château, l'église avec de très belles fresques, 2 ponts anciens, un four à chaux.

■ Vente de cartes de pêche

Bureau d'Information
Touristique du lac du Laouzas  :
Rieumontagné - Nages
Tél. : 05 32 11 09 47

* No-Kill : pratique de pêche qui consiste à remettre obligatoirement à l'eau les poissons capturés.



La Vèbre



A l'extrémité du Tarn, à la frontière de l'Hérault et de l'Aveyron, la Vèbre est un affluent de l'Agout. Avec le Viau, son affluent, elle draine le plateau de Murat-sur-Vèbre avant de rejoindre la retenue du barrage du Laouzas. Si certains secteurs ont souffert du recalibrage, d'autres restent préservés et l'on peut encore pêcher de belles truites.



Circuit N° 18  F2

Méandres en aval de Murat-sur-Vèbre

Ce parcours sur la Vèbre surprend par son importante densité en truites farios. Sur 5 kilomètres il serpente depuis le pont submersible au début du lac du Laouzas au début de la réserve qui se trouve dans le village de Murat-sur-Vèbre. Toujours ombragé par des frênes, aulnes et saules, on y pêche surtout au toc, au leurre et à la mouche. Même s'il est un peu difficile de glisser sa canne avec précision, l'adresse et la discrétion sont très souvent récompensées par une belle mouchetée.



Accès : En venant de Murat-sur-Vèbre, prendre la direction du lac du Laouzas sur la D162, puis tourner à droite au croisement de Candoubre en direction de « Le Causse - Félines » ; 200 m après, passer sur un petit pont, point de départ du parcours, et se garer un peu plus loin à gauche sur le délaissé de route.



à découvrir

Possibilité d'aller voir la statue-menhir du Pré du Roi en revenant sur la D 162 et en prenant à droite ; elle se trouve sur le bord de la route à 400 m environ.
À ne pas manquer : le centre d'interprétation des mégalithes à visiter à Murat-sur-Vèbre).

■ Vente de cartes de pêche, appâts et matériel de pêche

Presse Simonetti  :
Murat-sur-Vèbre - Tél. : 05 63 37 45 20
Bar « Chez Chappy »  :
Murat-sur-Vèbre - Tél. : 05 63 73 44 60
Ouvert uniquement le week-end

Le lac du Laouzas de nuit



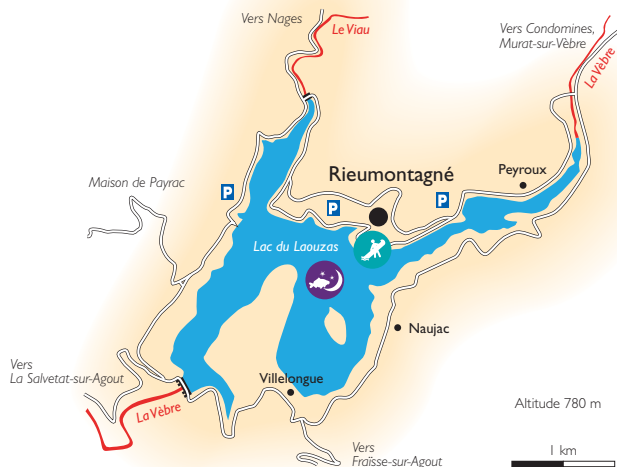
Le lac du Laouzas est classé en **2^{ème} catégorie piscicole**. On peut donc y pêcher, toute l'année des perches, des gardons, à l'occasion quelques grosses truites et beaucoup de carpes. Ces dernières font l'objet d'une pêche ouverte aussi la nuit sur la totalité du plan d'eau à l'exception de l'île de Cabanal et la queue du barrage sur la Vèbre et à l'exception des secteurs Rieumontagné et la baie de Villelongue à Naujac uniquement en juillet et août. Des panneaux indiquent les limites du parcours. Depuis plusieurs années des enduros carpe sont organisés sur

le lac : avis d'un carpiste : « Cette pêche se rapproche le plus de la pêche sportive en « No Kill ». On pêche le poisson et on le rejette à l'eau ensuite, avec l'espoir de battre le record (une carpe de 10,8 kg à l'Enduro 2003), mais on sait qu'une carpe de 19,5 kg a déjà été attrapée au Laouzas. Il y a tout autour beaucoup de convivialité et d'amitié. Les jeunes apprécient et adhèrent à « l'esprit carpiste ». Des réserves temporaires sont mises en place du 1er mai à la dernière semaine de juin sur des secteurs limités.

Accès : Une route fait le pourtour complet du lac. Vous pouvez accéder au lac à plusieurs endroits mais l'idéal est de se garer à Rieumontagné, en particulier si des personnes vous accompagnent.

■ Vente de cartes de pêche, appâts et matériel de pêche

Bureau d'Information Touristique du lac du Laouzas 
Rieumontagné - Nages
Tél. : 05 32 11 09 47



à découvrir

■ **Une base de loisirs** est sur le site : baignade surveillée en été, pataugeoire pour les petits enfants, espace détente sauna-spa-massages, location de matériel nautique y compris de barques de pêche (voile, canotage, bateau...) et location de matériel de plein-air (VTT, mini-golf, tir à l'arc, accro-bungy, centre équestre...). C'est aussi le départ du balisage de 6 chemins de randonnée et l'endroit où vous pourrez visiter le Musée de la vie paysanne en Haut-Languedoc, véritable trésor de la vie autrefois avant le lac.

Les environs immédiats de la base de loisirs de Rieumontagné, par leur facilité d'accès au bord du lac, régaleront les enfants et les plus grands, tentés de s'essayer à l'hameçon. Les nombreux poissons, perches en particulier, présents en bancs sur ces rivages, donneront entière satisfaction à ce loisir.



Le Dourdou



Le Dourdou, à l'est du plateau de Lacaune, part rejoindre le Rance dans le département de l'Aveyron. C'est un petit cours d'eau sauvage très difficile d'accès sur sa partie amont (cascades dangereuses).

On y trouve principalement des truites.



L'Arn



Comme l'Agout, l'Arn nous arrive de l'Hérault. Dans un milieu forestier très préservé, il présente une particularité presque unique en France, une population de moules perlières. Aussi est-il recommandé de ne pas piétiner dans le cours d'eau, sous peine de les mettre en danger. Ces moules sont le témoin d'une très bonne qualité d'eau et sont l'une des raisons de la création d'un site Natura 2000.



Moules perlières





Circuit N°20 C4

Lac des Saints-Peyres

Le lac des Saints-Peyres est une retenue de barrage de **2^{ème} catégorie piscicole**, renommé au niveau national pour la pêche des carnassiers.

- En sortant d'Anglès sur la D52 en direction de Lacabarède à 1,1 kilomètres au lieu-dit le Noès, prendre à droite le chemin vicinal en direction du Mézérac. Suivre cette direction sur 2,7 kilomètres environ. A l'entrée du domaine suivre la route à droite et descendre jusqu'en bordure du lac.

- En partant du village de Saint-Amans-Valtoret, vous pouvez suivre la direction lac des Saints-Peyres ou/et gîtes communaux, vous arrivez au lieu-dit « la Planette ». Une vieille bergerie rénovée les pieds dans l'eau. C'est le paradis des pêcheurs de brochets et truites de belles tailles.

Tous types de pêche autorisés.
Les gîtes à proximité du lac sont à louer pour des séjours pêche en toute tranquillité.

à découvrir

- **Anglès** au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Cette ancienne ville fortifiée située sur le « Plateau des Lacs » met à votre disposition ses nombreux services : commerces, restaurants, chambres d'hôtes, campings, locations saisonnières, gîtes ruraux, pour satisfaire aussi bien le passant amoureux de nature et de repos que le nostalgique du passé ou encore l'estivant adepte de tous les loisirs en relation directe avec la nature tels que randonnées, VTT, baignade et sports nautiques. Des animations diverses et nombreuses sont proposées toute l'année.
- **Base de la Planette**, village de gîtes ruraux au bord du lac, sentiers de randonnées VTT, pédestres et équestres, arboretum, course d'orientation.

■ Vente de cartes de Pêche

Bureau d'Information Touristique d'Anglès - Tél.: 05 63 72 47 95

Parc Résidentiel du Roussinas  :

Anglès - Tél.: 05 63 70 90 43



La Mare

Circuit N°21  G3

Le tournant de la Croix de Pierre

Andabre (Commune de Rosis)

A la sortie d'Andabre en direction de Saint-Gervais-sur-Mare.

Avant le petit pont de l'ancienne voie ferrée (à gauche) près d'une plantation de sapins, un chemin descend à la rivière à environ 100 m. Le parcours (500 m environ) commence par 2 pansières, prolongées d'un grand plat, puis quelques courants suivis de plusieurs trous jusqu'à une nouvelle pansière. Il se termine au confluent de la Mare et du Bouissou à l'entrée d'Andabre. La période idéale est le printemps et parfois septembre.

Les poissons : vairons, gougeons, barbeaux méditerranéens, chevesnes, quelques barbeaux fluviatiles et truites.

Un programme d'alevinage en truites souche méditerranéenne a été entrepris depuis 2008.

La végétation ne couvre pas la rivière ; par endroit le passage est assez difficile car les berges ne sont pas toutes entretenues. Le parcours ne présente cependant aucune difficulté particulière pour un pêcheur motivé.

■ Vente de cartes de Pêche

Café-Brasserie « Le Saint-Gervais » :
Saint-Gervais-sur-Mare - Tél. : 04 67 23 61 98

à découvrir

■ Les Falaises d'Orques

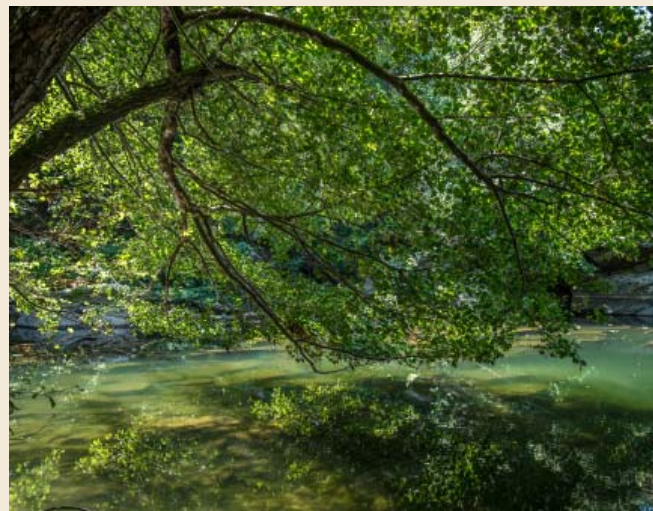
En montant vers le plateau, les usagers de la D922 peuvent admirer les magnifiques Falaises d'Orques faisant face au versant Nord de l'Espinouse. Ces falaises sont surmontées d'une croix dite « Croix de Mounis » (altitude 809 m) érigée par les habitants de la commune. Là, une vue vertigineuse sur la vallée de la Mare et le bassin minier offre un contraste avec les paysages méditerranéens.

Les flancs des Falaises d'Orques abritent l'aigle royal, le grand-duc et de nombreux rapaces.



Le Thoré

Le Thoré, rivière classée en 1^{ère} catégorie piscicole, a retrouvé son aspect naturel même si la renouée du Japon, plante envahissante importée avec les peaux de laine, nous rappelle encore les stigmates de l'ancienne industrie. Pour les passionnés de pêche à la truite, c'est un lieu de pratique sportive idéal ! Les affluents du Thoré permettent également de pêcher des truites sauvages, notamment sur son versant nord.



Les terrasses du Baous

Saint-Amans-Valtoret

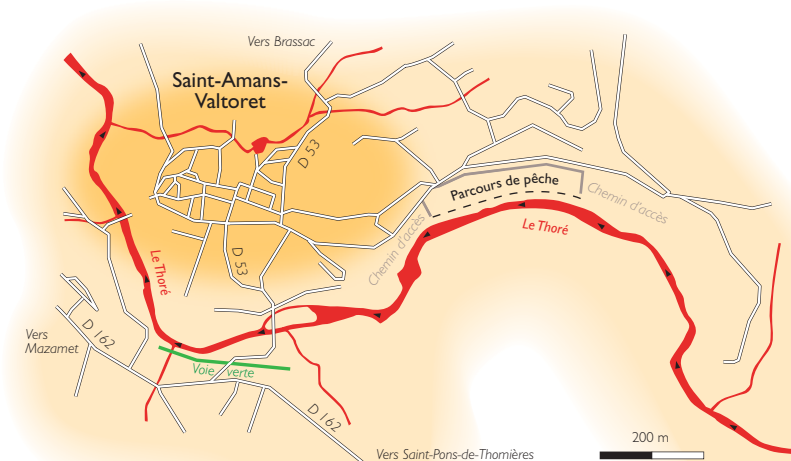
Accès par D612 puis D53 situé à 1km du centre-bourg (panneau d'indication « les terrasses du Baous ») rivière le Thoré, **1^{ère} catégorie piscicole**.

Vous allez découvrir le Thoré sous un autre angle si vous allez pêcher aux terrasses du Baous. Le cours d'eau traverse une partie plus « escarpée » du Thoré où se découpent de part et d'autres de petites falaises. C'est le côté original de ce petit parcours. L'accès est plus difficile car vous devez marcher le long du sentier des terrasses du Baux pour accéder à la rivière. Vous découvrirez le long de ce sentier le patrimoine rural typique : jardins ouvriers, murs en pierres sèches, cabanes de berger.



à découvrir

 La voie verte Passa Païs



Le lac d'Albine

Albine

Vous accédez à ce site par la D612 puis la D88.

Depuis le village d'Albine, prendre la direction « lac, camping de Lestap », parking sur votre droite en montant au lac, accès facile.

Le lac est situé au pied de la Montagne Noire, le point de vue sur la vallée du Thoré et le village d'Albine est remarquable. Il est très facile d'accès et permet une pratique en famille de la pêche. Vous disposerez de bancs et d'un ponton d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

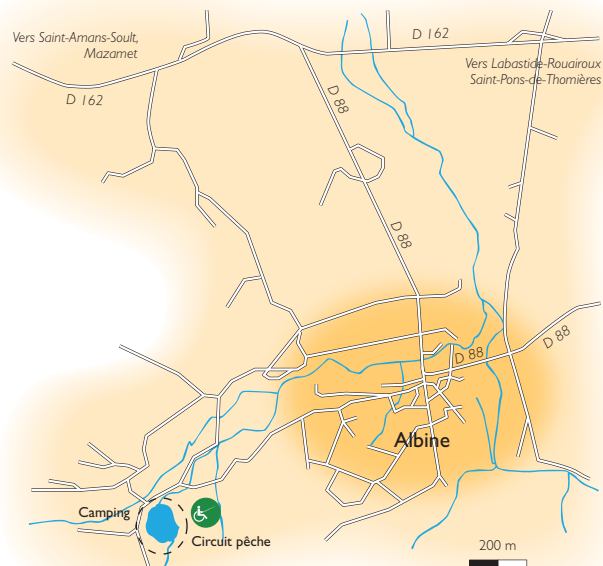
■ Vente de cartes de Pêche

Presse Berger : Labastide-Rouairoux - Tél. : 05 63 50 43 17



à découvrir

■ Le roc de Peyremaux



Parcours le long de la rivière Thoré

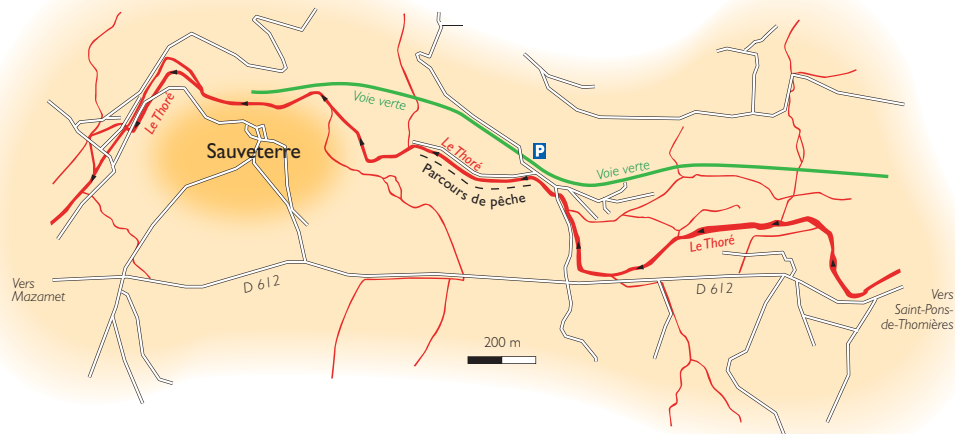
Rouairoux et Sauveterre

Le parcours est situé à 500 m de la voie verte Passa Pais. Accès par le D612 puis prendre direction « le Vergnas ».

Pour rejoindre le tracé depuis la D612, il vous faut prendre une petite route située entre Sauveterre et Lacabarède, direction le Vergnas, en face la centrale électrique. Environ 500m après le croisement, vous pouvez vous garer sur votre gauche (la route est une voie sans issue qui vous permet d'accéder à la voie verte). Vous pouvez alors longer le Thoré par un petit chemin qui remonte ensuite sur la voie verte ou bien si vous continuez à longer le Thoré, vous pourrez rejoindre le centre-bourg de Sauveterre. La renouée du Japon envahit de plus en plus les berges sur ce secteur, le passage peut être compliqué sur certains endroits.

à découvrir

- Sentiers de randonnées pédestres et VTT. Le centre-bourg du village de Sauveterre par la voie verte Passa Pais. Quatre itinéraires vagabonds « C'est ma tournée » le long de la voie verte.



Les coups de cœur de nos spécialistes



Pascal Martin

**Moniteur guide professionnel
Compétiteur**

Circuit N°4 Au fil de l'Agout

« Certainement mon parcours préféré de la Haute-Vallée de l'Agout.

Le domaine de Dame Fario par excellence, sa présence y est encore très importante, de plus petite taille en moyenne qu'en dessous de Brassac, mais il n'est pas rare d'y trouver quelques beaux spécimens.

Si les eaux sont un peu fortes en début de saison, les techniques de pêche les plus appropriées sont la pêche au Toc aux appâts naturels, le vairon manié, le leurre.

A partir du mois de mai, les amoureux de la pêche à la mouche pourront y trouver une activité de surface plus intense due à des eaux plus basses et plus chaudes qui favoriseront de belles éclosions d'éphémères et ce jusqu'à la fin de la saison. »



Circuit N°14

La vallée du Gijou

« Le Gijou, dernier cours d'eau de 1^{ère} catégorie du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc n'ayant pas de barrage sur tout son linéaire, donc pas de soucis de marnage, un parcours de toute beauté, sauvage et naturel.

Très belle population de truites autochtones de souche Atlantique, avec de très beaux spécimens.

Cette rivière m'a toujours fasciné, assez capricieuse, la pêche n'y est pas facile mais quand on est passionné et qu'on insiste un peu, elle nous le rend bien.

Après des coups de pluies et que l'eau se teinte un peu, la pêche aux vers donne de très bons résultats, mais pour moi ça reste une très belle rivière pour la pêche à la mouche. »

Circuit N°24

Parcours le long de la rivière Thoré

« Parcours très intéressant du Thoré, pas forcément de très grosses truites sur ce secteur mais par contre une très belle densité de truites autochtones.

La pêche à la mouche y est assez technique due à un cours d'eau pas très large et une végétation assez dense.

En début de saison tant que le niveau d'eau reste correct, on peut pratiquer assez aisément la pêche au toc et aux leurres. »



Philippe Fourrey

Compétiteur pêche à la mouche

La vallée du Gijou

« En aval de la confluence Agout-Gijou, ce parcours peut offrir de belles surprises en matière de pêche à la truite en amont et aval du pont de Bezergues. »



Jean-Benoit Angely

Moniteur - Guide de pêche mouche et lancer

Compétiteur et membre de l'équipe de France

- Vice-Champion du Monde 2016 de pêche à la mouche par équipe
- Champion d'Europe 2017 de pêche à la mouche par équipe
- Champion de France 2015 de pêche à la mouche

L'Agout

« L'Agout entre Brassac et la retenue d'eau de Record est une rivière extrêmement intéressante pour la pêche des salmonidés, ces profils variés enchaînant plats et courants plus ou moins rapides permettent aux pêcheurs et principalement aux moucheurs de passer d'agréables moments au bord de l'eau avec de belles prises à la clef. De magnifiques coups du soir y sont possibles à partir de mai ! Attention malgré tout aux lûchés d'eau ! »

Circuit N°4 Au fil de l'Agout

« Au dessus de la Salvetat-sur-Agout, l'Agout est une petite rivière aux eaux rapides riche en superbes truites autochtones, une pêche d'eau vive par excellence s'y pratique. Parcours que j'aime pratiquer en début de saison, là où les poissons y sont le plus actifs. »

Le Thoré

« Le Thoré à Saint-Amans-Valtoret est une petite rivière aux eaux claires, les truites sauvages y sont nombreuses, parfois de belle taille. Méfiantes, leur approche délicate fera le bonheur des pêcheurs les plus chevronnés, la pêche à vue y est praticable. »



Soyez prudents

Lâchers d'eau provenant de barrage en aval des usines électriques

L'eau peut monter d'un mètre en quelques secondes.
Les zones à risques : en aval du Saut de Vésoles, en amont de Fraïsse-sur-Agout, l'Agout en aval du barrage de La Ravière.

Les zones boueuses : en raison des variations du niveau d'eau, les berges des plans d'eau, tel que La Ravière, peuvent se transformer en zones boueuses dangereuses.

Les lignes électriques : elles peuvent représenter un danger si elles se trouvent à moins de 14 m du sol. De telles installations sont généralement indiquées.

Sous les lignes, prudence, restons à distance.

Conseils de sécurité à respecter pour toute situation de pêche à proximité des lignes électriques.

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques vous exposent à des risques.

La proximité d'une canne à pêche et d'une ligne électrique peut suffire à provoquer un arc électrique, appelé amorçage. Vous risquez alors l'électrocution.

Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention.

Évitez de pêcher près des lignes électriques.
En cas de présence de lignes électriques aux abords du plan d'eau, repérez-les, et tenez-vous à distance pour éviter tout risque d'amorçage. Tenez votre canne en position horizontale, si vous passez sous une ligne électrique.

Pour tout renseignement, demandez conseil à votre fédération de pêche.

EDF
CALME APPARENT, RISQUE PRÉSENT

BARRAGE DE STELL WATERS DE SCHEDEFFE, RIVE BRÈGE (DÉPARTEMENT RUST BÈREND) GEVAULIK GORDEI
CALMA APPARENTE, RISCO PRESENTE (CALMA APPARENTE, RISCO PRESENTE)

La production d'électricité à partir des usines hydroélectriques entraîne des lâchers d'eau pouvant provoquer de brusques montées du niveau des rivières. Soyez prudents ! Surveillez la montée des eaux.

AVANT...
APRÈS...

www.edf.fr/calme-apparent-risque-present

Contacts

Les conseillers en séjours des Bureaux d'Information Touristique sauront vous renseigner.

Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut-Languedoc

Site internet : www.tourisme-montsetlacsenhautlanguedoc.com
Courriel : contact@tourismemhl.fr - Tél. : 05 32 11 09 45

Bureau d'information touristique d'Anglès -

Bureau d'information touristique de Fraïsse-sur-Agoût -



Bureau d'information touristique de Lacaune-les-Bains -



Bureau d'information touristique du lac du Laouzas -



Bureau d'information touristique de La Salvetat-sur-Agoût -



Bureau d'information touristique de Murat-sur-Vèbre -



Bureau d'information touristique de Viane

Office de Tourisme Intercommunal Sidobre Vals et Plateaux

Site internet : www.sidobre.tourisme-tam.com
Courriel : accueil@sidobre.tourisme.fr - Tél. : 05 63 74 63 38

Bureau d'information touristique de la Maison du Sidobre -

Bureau d'information touristique de Brassac

Bureau d'information touristique de Roquecourbe

Bureau d'information touristique de Saint-Pierre-de-Trivisy -

Bureau d'information touristique de Vabre

Bureau d'information touristique de Lacaze

Office de Tourisme Thoré Montagne Noire

Courriel : tourisme@cc-thoremontagneoire.fr
Site internet : www.tourisme-thoremontagneoire.fr
Tél. : 05 63 97 98 08

Bureau d'information touristique de Labastide-Rouairoux

Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique

3 et 5 Rue des jardins neufs - 81 100 Castres
Tél. : 05 63 35 55 56 - Fax : 05 63 51 16 65
Courriel : federationpeche.81@wanadoo.fr
Site : www.pechetarn.fr

Fédération départementale de l'Hérault pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mas de Carles - 34800 Octon - Tél. : 04 67 96 98 55
Courriel : pecheherault@wanadoo.fr
Site : www.pecheherault.com

Quelques moniteurs-guides spécialisés pour
vous initier

Jean-Benoît ANGELY

Moniteur-guide de pêche mouche et lancer. Brevet
professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et
du sport - Pêche loisirs.
Moulin Paradou - 81260 Brassac - Tél. : 05 63 58 33 76
Portable : 06 82 40 38 47
Courriel : jbangely@worldonline.fr

Sébastien SALAVIN

Moniteur-guide de pêche mouche et lancer. Brevet
professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et
du sport - Pêche loisirs.
Tél. : 04 67 95 63 62 - Portable : 06 12 78 91 85
Courriel : contact@guide-peche-truite.com

Pascal MARTIN

Moniteur guide professionnel
Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation
populaire et du sport. Moniteur Fédération Française de
Pêche à la Mouche et au Lancer.
Carauze - 81100 Burlats - Portable : 06 48 37 18 86
Courriel : pascal.martin1969@orange.fr - www.martinfly.fr

Jean-Michel JUIF

Moniteur guide pêche professionnel
Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation
populaire et du sport. Pêche de loisir.
Canabalios - 34330 La Salvetat-sur-Agout - Portable : 06
14 41 87 31 - Courriel : jmjuif69@gmail.com

Remerciements aux AAPPMA d'Anglès, de Brassac,
de Boissezon, de Labastide-Rouairoux, de Lacaune-
les-Bains, de Lacrouzette, de La Salvetat-sur-Agout, de
Murat-sur-Vèbre, du Pays Castrais, de Roquecourbe,
de Saint-Amans-Valtoret, de Teillet Haut-Dadou, de
Vabre, de Viane et de la Mare, aux Fédérations pour la
Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Tarn et de
l'Hérault, aux CDT du Tarn et de l'Hérault, aux Bureaux
d'Information Touristique du territoire, ainsi qu'à toutes les
personnes qui ont participé.



Recommandations

nature

Les bonnes conduites

Les espèces à préserver : les moules perlières de l'Arn et de l'Agout, les écrevisses à pattes blanches. Respectez les tourbières et la ripisylve en général.

Les propriétés privées à respecter : ne pas pénétrer sur un terrain privé si celui-ci est indiqué.

Les déchets : ne pas laisser de débris quels qu'ils soient, sur le lieu de pêche.

Limiter le piétinement des cours d'eau pour préserver les alevins et les invertébrés.



Alevins

A vos lignes !

Document réalisé en décembre 2017 par



Imprimé à 20 000 exemplaires

Crédit photos : Gary Waters, Fédération pour la Pêche du Tarn, Louis Maynadier, Frédéric Néri, Sophie Pradalié, Antonin Simon, CDT du Tarn, L. Frézoul, CREN Midi-Pyrénées, Jean-Luc Sarda, Hautes Terres d'Occitanie, Ville de Cambon et Salvergues, Office de Tourisme Monts & Lacs en Haut-Languedoc, C. Bouthé - Vent d'Autan, OTI Sidobre Vals et Plateaux, « Digital Gate » Fred Amaroli, Adeline Gazel, Pascal Martin, Jean-Benoit Angely, Lilian Haristoy, Anthony Alliès et Caroline Wright.

Hautes Terres d'Oc

Cœur d'Occitanie

Hôtel de ville - 81260 BRASSAC
Tél. : 05 63 74 01 29 - Courriel : contact@hautesterresdoc.fr
www.hautesterresdoc.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, L'Europe investit dans les zones rurales.

